

## Concertation préalable du projet Champs Captant des Landes du Médoc

Après analyse plus précises des conditions de réalisation des études et simulation des modèles : Période de stress hydrique prolongé très fréquentes. Incertitude sur les paramètres entrants des modèles. Hétérogénéité du territoire pas prise en compte, on voit bien qu'il y a un cumul des risques et des contraintes : incendie, tempête, attaques d'insectes, sécheresse, perte de croissance, mortalités, indemnisations incertaines, adaptations des modèles de sylviculture, gestion des écoulements d'eau différents l'été et l'hiver, etc..

On se demande qui voudra investir encore dans la Forêt sur ce territoire. Nous souhaiterions qu'il y ait une étude d'impact sur l'activité économique de la forêt, sorte de business plan à 30 ans dans le meilleur et le pire des cas.

Bordeaux devrait économiser l'eau potable avant de prendre celle sous nos pieds. Les fuites dans le réseau, les arrosages des parcs et jardins avec l'eau potable représentent les 10 millions de m<sup>3</sup> que Bordeaux veut prélever sous nos pieds. Il faut mettre en place une politique d'économie d'eau pour les usagers de Bordeaux Métropole et des alentours avant d'envisager ce projet de champ captant. Bordeaux métropole doit investir dans la rénovation de son vieux réseau de distribution afin de minimiser les pertes.

Comment une agglomération telle que Bordeaux Métropole peut continuer à se développer malgré ses ressources insuffisantes pour les habitants (voir les règlementations PLU, Smercot, Scot) ?

La forêt vivante est un puit à carbone et lutte contre le réchauffement climatique, peut-on prendre le risque de voir mourir nos arbres ?

Gros risque que les réserves d'eaux DFCI pour lutter contre les incendies de forêt deviennent inopérantes, ce qui laisse présager un risque accru d'incendie de grande ampleur.

La forêt se remet à peine de 2 tempêtes destructrices de 1999 et 2009 et d'une attaque de scolytes de grande ampleur en 2010. Cette forêt est fragilisée. Elle ne pourra pas supporter de nouveaux facteurs aggravants comme le champ captant conjugués avec le réchauffement climatique.

Une solution de substitution pérenne doit être étudiée :

o le pompage dans les eaux des lacs qui se déversent dans le Bassin d'Arcachon 150 à 200 millions de m<sup>3</sup>/an auxquels il suffit de prélever 10 millions de m<sup>3</sup>.

o Le traitement de l'eau de la Garonne comme le font les villes de Paris, Toulouse et Nantes

o Le dessalement de l'eau de mer.

· Qu'est-il prévu en cas de dépérissement de la forêt, le dédommagement des forestiers est-il envisagé ? À ce stade aucune certitude. De plus à quoi servira un dédommagement quand nous ne pourrons plus faire marche arrière.

Nous sommes en train de tuer notre planète par des parcs photovoltaïque qui remplacent la forêt et qui ne servent à rien ou par des éoliennes qui dénaturent le paysage et pourriront sur place faute de rentabilité. Alors que le nucléaire occupe peu de place sur la terre. On ferait mieux de chercher des solutions pour recycler ces déchets et chercher des solutions plus inventives et modernes à tous nos problèmes démographiques plutôt que de toujours aller au plus facile sans se préoccuper du lendemain avec certitude.